

## Séance publique du jeudi 17 décembre 2020

### **Budget 2021 : un record d'investissement de 273 millions d'euros**

**Ce jeudi se tenait la dernière séance publique de l'année consacrée principalement au vote du budget 2021. Malgré le contexte inédit de crise sanitaire, la bonne gestion financière du Département permet de présenter un budget primitif pour 2021 s'inscrivant à la fois dans une démarche d'anticipation de la hausse annoncée des dépenses sociales, et dans la continuité de la stratégie financière menée par la mandature qui permet de poursuivre les investissements en faveur des grands projets structurants du territoire tout en continuant à réduire la dette.**

*« La gestion responsable des finances départementales nous permet non seulement d'investir dans le cœur de nos missions que sont les solidarités, l'éducation et les routes, mais également en faveur de nos politiques volontaristes telles que la culture, la jeunesse ou les sports, qui guident notre action de proximité et d'animation territoriale. Cela se traduit par un nouveau palier franchi de dépenses d'investissement, qui atteignent un niveau inégalé de 273 M€ soit une hausse de près de 10% par rapport au budget primitif 2020 »,* déclarent Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne et Daisy Luczak, vice-présidente en charge des finances, de l'éducation et des collèges.

#### **SOLIDARITES**

##### **Anticiper les dépenses sociales liées à la crise sanitaire**

Chef de file des solidarités, le Département de Seine-et-Marne a dû faire face à des dépenses sociales en hausse du fait de la crise sanitaire et de ses conséquences socio-économiques. Pour 2021, l'enveloppe des solidarités atteint ainsi 656,9 M€, soit une hausse de 3,7% par rapport à 2020.

L'autonomie est le domaine le plus important avec 284 M€ dont 259 M€ en fonctionnement. Un nouveau schéma de l'autonomie verra le jour dès janvier 2021, ainsi qu'une nouvelle organisation territoriale de l'accueil des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs aidants avec la création de services dédiés dans chacune des Maisons Départementales des Solidarités.

L'insertion est le domaine où les crédits alloués augmentent le plus avec près de 208 M€, soit une augmentation de 8,6% par rapport à l'année dernière, qui s'explique principalement par l'augmentation de l'enveloppe dédiée aux allocations RSA.

Le budget consacré à l'enfance et à la famille s'élève à 179 M€, domaine qui sera marqué en 2021 par la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance et du plan national de lutte contre la pauvreté, dont les objectifs recourent pleinement ceux du Schéma départemental des solidarités voté en 2019.

## **EDUCATION**

### **Priorité à la réussite scolaire des jeunes**

Afin d'offrir des conditions d'enseignement de qualité aux plus de 82 000 collégiens répartis dans les 128 collèges publics et les 17 collèges privés du territoire, le Département a fait le choix de dédier une part importante de son budget à l'éducation : 131,3 M€ de crédits de paiement, fonctionnement et investissement confondus, contre 117M€ l'année dernière, soit +12 %.

Le Département propose ainsi 92,3 M€ de crédits de paiement en investissement, dont 81,1 M€ pour les bâtiments des collèges et 10,3 M€ pour la vie des collèges. Cela permettra notamment de financer la construction ou la réhabilitation de neuf collèges.

## **ENVIRONNEMENT**

### **Protection de la ressource en eau et revalorisation des espaces naturels sensibles**

L'action du Département porte notamment sur la protection de la ressource en eau, la valorisation du patrimoine naturel, la transition énergétique et la lutte contre les dépôts sauvages de déchets.

Le montant alloué en investissement pour la protection de l'environnement s'élève à 13,1 M€ tandis que les dépenses en fonctionnement atteignent 3,2 M€. La majorité des autorisations de programme proposées au budget 2021 concernent le domaine de l'Eau et permettront au Département de poursuivre la mise en œuvre des actions prioritaires définies par le Schéma départemental d'assainissement, de subventionner les communes au titre de l'eau potable ou encore d'aider les syndicats de rivières pour l'aménagement des rivières du département.

Le reste sera largement consacré aux espaces naturels sensibles (parcours de randonnées, acquisition de parcelles, renouvellement de matériels pour entretenir les sites...). Le Marais du Lutin à Veneux-les-sablons et le Marais du Refuge à Lesches seront notamment réaménagés en 2021 et la continuité aquatique au niveau de l'ENS des Iles de l'Orvanne à Voulx sera rétablie.

## **ROUTES**

### **Amélioration, sécurisation & développement du réseau routier départemental**

L'année 2021 sera marquée par l'amélioration et la sécurisation du réseau existant mais également par la poursuite des investissements en faveur des opérations liées à son développement, notamment le barreau RD 1605 à Melun, la liaison entre Meaux et Roissy (barreau RN3/RN2) ou encore la liaison sud de Chelles.

Le Département propose un budget avec des dotations en investissement en hausse de 13,8% par rapport au budget primitif 2020. 64 M€ seront ainsi investis pour les routes départementales dont la moitié seront consacrés à la conservation et l'adaptation du réseau, pour permettre notamment de financer la réhabilitation des ponts de la Marne et la rénovation du viaduc de Moret.

## **CULTURE & PATRIMOINE**

### **Un investissement en faveur de la culture**

En 2021, le Département souhaite poursuivre l'aménagement culturel du territoire avec une attention particulière donnée aux territoires ruraux, et l'accès des Seine-et-marnais aux pratiques culturelles et artistiques. Les propositions 2021 s'élèvent à 10,1M€ de crédits de paiement, dont 7,5M€ au titre du fonctionnement et 2,6M€ au titre de l'investissement.

Ces crédits permettront notamment de mailler l'ensemble de la Seine-et-Marne en bibliothèques et en médiathèques, en accord avec notre schéma de la lecture publique adopté en juin dernier. Ils permettront également de restaurer notre patrimoine, comme le cellier de Blandy-les-Tours, ou encore de mener plusieurs manifestations à caractère scientifique et culturel, telles que les commémorations du bicentenaire de la mort de Napoléon.

## **POLITIQUE CONTRACTUELLE**

Le développement territorial voit ses crédits de paiement en investissement augmenter de 5,3% pour atteindre 34 M€. Cette hausse s'explique en partie par un doublement des crédits alloués aux Fonds d'aménagements communaux.

## **SDIS 77**

### **+ 3 M€ en crédit de fonctionnement**

Conformément à la convention pluriannuelle 2021-2023 entre le Département et le service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne, la collectivité élève la dotation budgétaire du SDIS à 111,3 M€ en fonctionnement. Cette augmentation des crédits tient compte de la hausse des dépenses de personnel liées aux recrutements et à la revalorisation de la prime de feu. Par ailleurs, le Département alloue au SDIS une enveloppe de 4,6 M€ de crédits de paiement en investissement.

### **Contact presse :**

Pauline Maingre – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / [pauline.maingre@departement77.fr](mailto:pauline.maingre@departement77.fr)